



© V. Troit

Sommaire

- 1 **L'ÉDITO**
- 2-3 **IDÉES**
La localisation de l'aide en débat
- 4-5 **ZOOM RECHERCHES**
Enjeux et pratiques de la participation communautaire en Casamance
- 6-7 Les configurations des principes de "sécurité" dans l'espace humanitaire au Niger
- 8-9 **ENCOURAGER LA RECHERCHE**
Appel 2017 : les bourses thématiques ont le vent en poupe
3 questions à Marie-Pierre Fabre
3 questions à Raphaël Gusdorf
- 10 **EN DIALOGUE**
Séminaire annuel : focus sur le paysage humanitaire libanais
Nous y étions / Nous y serons
- 11 **PUBLICATIONS**
Collection Devenir Humanitaire : un nouvel opus
Alternatives Humanitaires : un numéro spécial Afrique
- 12 **LE MOT DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE**
Un nouvel élan pour la recherche humanitaire et sociale

« Déplacer le centre de gravité du champ humanitaire vers ses terrains et ses opérateurs locaux »

Voici quatre ans qu'autour du Professeur Mattei, s'est formée une structure destinée à soutenir la recherche sur les multiples aspects de la « transition humanitaire ». En qualité de sociologue du développement, je suis habitué à ce carrousel permanent de concepts aussi stimulants qu'éphémères. L'histoire du développement, comme de l'aide humanitaire, est un cimetière de « buzzwords », de mots valises, à la mode quelques mois ou quelques années, guère davantage. Mais on se rend compte que cette idée de « transition humanitaire » est bien plus riche, profonde et féconde que prévu, qu'elle offre un cadre bénéfique à l'étude des transformations en cours, comme par exemple celles liées à la localisation de l'aide.

La francisation de la notion d'« aid localization » est maladroite (il ne s'agit pas de savoir placer l'aide sur une carte !) mais on l'emploiera ici, faute de mieux. Découlant du « Grand Bargain » - une initiative adoptée au Sommet humanitaire mondial de 2016 à Istanbul visant à répondre au déficit de financement de l'humanitaire dans le monde - la « localisation de l'aide » se traduirait davantage par le déplacement du centre de gravité du champ humanitaire vers ses terrains et ses opérateurs locaux. Étudier la localisation de l'aide, c'est donc analyser les bouleversements potentiels qu'elle susciterait tant au niveau de l'orientation des flux financiers, que des rapports entre opérateurs du Nord et du Sud ou encore des stratégies d'intervention, notamment.

On soulignera que depuis un quart de siècle, l'émergence des organisations de la société civile dans de nombreux pays en développement a entraîné des changements importants dans le champ de l'aide au développement. Suite à des stratégies de décentralisation/déconcentration des bailleurs de fonds et de renforcement des compétences des partenaires du Sud, les acteurs du Nord ont dû revoir peu à peu leur rôle, leurs stratégies, leurs pratiques. En s'inspirant de cette expérience, on dira que 2017, marquée par l'émergence de la « localisation de l'aide humanitaire », annonce l'ouverture de chantiers passionnants...

Gautier Pirotte
Professeur de sociologie à l'université de Liège
Membre du Conseil scientifique international
du Fonds Croix-Rouge



© V. Troit

La localisation de l'aide en débat à la journée « Transition humanitaire : les états de la recherche »

En mars dernier à l'auditorium du journal Le Monde à Paris, le Fonds organisait sa journée de restitution des recherches menées par les lauréats de l'année, en partenariat avec Le Monde diplomatique. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les chercheurs soutenus par le Fonds de présenter devant un large public les conclusions de leurs travaux puis de lancer un débat autour d'experts reconnus. Le thème qui a animé les échanges cette année : « La localisation de l'aide internationale, discours et réalités du transfert de l'action humanitaire du global au local ». Si le bienfondé de ce transfert fait consensus chez l'ensemble des acteurs et observateurs de l'humanitaire, ses modalités et ses implications concrètes ont suscité des débats animés. Explications.

La « localisation de l'aide », c'est-à-dire le transfert de l'action humanitaire au niveau local s'impose désormais comme une évidence. Mais au fait, que transfère-t-on ? Les actions de terrain, l'organisation des missions, le pouvoir de décision, ou même la gestion des finances ? Et dans cette redistribution, quels seront les rôles joués par les différents acteurs ?

LA LOCALISATION DE L'AIDE RÉPOND À UN IMPÉRATIF D'EFFICACITÉ

Dans l'urgence, face aux catastrophes, aux conflits et aux épidémies, les ONG mettent en œuvre des procédés destinés à sauver un maximum de vies. L'action humanitaire se soucie du problème immédiat. « Mais, à quoi sert-il de sauver la vie d'un petit enfant, s'il meurt l'année suivante dans une famine, interroge de manière réaliste Claus Haugaard Sorensen, conseiller principal pour la résilience, l'aide humanitaire et la réponse aux crises au Centre européen de stratégie politique (EPSC). *L'humanitaire doit être le point de départ d'un processus qui rende le désastre prochain moins probable.* » Dans cette perspective, l'exemple haïtien, malgré la présence de plus de 10 000 ONG, s'avère un échec. « Deux ans après le tremblement de terre, je n'ai pas vu que la capacité d'action des acteurs locaux s'était renforcée », regrette Garry Conille, sous-secrétaire général, programmes et opérations, Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Face à ce constat, la localisation de l'aide est, tout simplement, un moyen pour rendre l'action humanitaire plus efficace dans la durée, en misant sur ceux qui seront là à tous les stades de la crise : avant, pendant et après. « Cette présence permanente est la définition même de la localisation, souligne Garry Conille. Elle nécessite de redéfinir les partenariats entre les acteurs et de renoncer à la dissociation entre humanitaire et développement qui devient artificielle. »

« L'humanitaire doit être le point de départ d'un processus qui rende le désastre prochain moins probable. »

Claus Haugaard Sorensen



Le panel en plein débat

LA LOCALISATION ET LE DESIR ARDENT DE SOUVERAINÉTÉ DES ÉTATS

La notion de localisation ne s'inscrit toutefois pas dans une logique strictement opérationnelle. Elle correspond également à un souhait de reprendre la main sur l'organisation de l'aide et les décisions stratégiques. En première ligne : les États. « *Quoi de plus légitime, pour eux, que de vouloir reprendre en main la gestion de l'action sociale pour leurs propres populations ?* » demande Jean-François Mattei, président du Fonds Croix-Rouge.

« *Quoi de plus légitime, pour [les États] que de vouloir reprendre en main la gestion de l'action sociale pour leurs propres populations ?* »

Jean François Mattei

L'Éthiopie a poussé la logique jusqu'à l'extrême. Le pays impose une réglementation stricte, et exerce un contrôle implacable sur l'action des ONG internationales. Pour ce pays, l'aide internationale devient un instrument lui permettant de développer les infrastructures nationales et services publics : hôpitaux, écoles, routes. « Par exemple, lorsqu'après des démarches longues et contraignantes, une ONG peut finalement construire un hôpital, c'est généralement l'agence gouvernementale, l'ARRA, qui en reprend la gestion, peu de temps après sa mise en œuvre, détaille Alice Corbet, chercheuse au Centre français des études

éthiopiennes (CFEE). *Les services se dégradent un peu, les humanitaires ressentent une certaine frustration face à la perte d'efficacité de leur action, de l'agacement face aux tracasseries dont ils sont victimes. Mais, au bout du compte, ils reconnaissent les aspects positifs de la politique de l'Éthiopie en matière de gestion de l'aide et de renforcement de leur capacité d'action.* »

L'IRRUPTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ACTION HUMANITAIRE

Dans les années 1980, l'impartialité des ONG internationales, et leur indépendance à l'égard des pouvoirs politiques étaient des principes fondamentaux. Même si la souveraineté des États est désormais considérée comme légitime et profitable, Akram Belkaid, journaliste au Monde diplomatique, spécialiste du monde arabe, tient à souligner « *le rôle ambigu de certains gouvernements du Sud qui verrouillent le champ de la société civile, préférant se reposer sur les acteurs du Nord plutôt que de donner de l'autonomie aux acteurs de l'intérieur.* »



Garry Conille

Évidemment, la localisation de l'aide véhicule plutôt le projet de transférer plus de pouvoir à la société civile et aux ONG locales. « *La question n'est pas de savoir s'il faut aller dans ce sens, c'est une évidence, affirme Claus Haugaard Sorensen. L'objectif fixé à Istanbul est de donner 25% des financements aux opérateurs locaux aussi directement que possible.* » Une évolution que Daouda Diouf, directeur ENDA Santé Sénégal, appelle de ses vœux avec une certaine impatience : « *Nous vivons un contournement des ONG du Nord qui ont du mal à légitimer leur statut d'intermédiaire. Auparavant, en Afrique, il n'y avait pas de capacité technique pour organiser l'action. Mais, les choses ont changé. Nous sommes audités par Deloitte et KPMG...* »

« *Il faut investir pour construire des organisations résilientes, et réfléchir aux enjeux de la complémentarité entre Nord et Sud sans que cela vire à la guerre de territoire.* »

Daouda Diouf

QUEL RÔLE POUR LES ONG DU NORD ?

Les ONG du Nord s'accrocheraient-elles indûment à leurs positions ? Pour Francis Akindes, président du Conseil scientifique international du Fonds, la réalité est bien plus nuancée. « *Toutes les ONG du Sud ne présentent pas les mêmes garanties de sérieux et de transparence qu'ENDA* », rappelle-t-il. Et d'asséner : « *Peut-on construire son autonomie avec l'argent des autres ?* » En effet, les bailleurs de fonds ont toute légitimité à orienter leurs financements et contrôler leur utilisation. De plus, réduire les ONG internationales au rôle d'intermédiaire serait injuste dans la mesure où certaines collectent, elles-mêmes, des sommes considérables lors des catastrophes.

« *Le succès des interventions ne doit pas se mesurer au nombre de personnes qui ont reçu de l'aide à un moment T. La question est plutôt : quand je quitterai le pays, est-ce que j'aurai investi dans le renforcement des capacités qui permettra de mieux affronter la prochaine crise ?* »

Garry Conille

« *On tente un peu trop souvent à mon goût d'opposer les ONG du Nord et les ONG du Sud, se désole Florence Daunis, directrice des opérations et des ressources techniques chez Handicap International. Lorsque nous intervenons à Alep, notre premier partenaire, ce ne sont pas des organisations, ce sont les familles, les communautés, la société civile...* » Par ailleurs, quand la société civile est, comme en Centrafrique, partie prenante du conflit, la relative neutralité des ONG internationales devient alors essentielle.

Néanmoins, il est évident que la localisation de l'aide questionne le rôle des ONG internationales dans le futur. « *Leurs interventions sont, pour l'instant indispensables, précise Garry Conille. Mais nous voulons qu'elles s'organisent autour des besoins des acteurs locaux.* » Un avis partagé par Daouda Diouf : « *Il faut investir pour construire des organisations résilientes, et réfléchir aux enjeux de la complémentarité entre Nord et Sud sans que cela vire à la guerre de territoire.* » Les ONG internationales seraient-elles sommées d'organiser elles-mêmes leur propre remplacement, leur propre fin ? Elles n'ont, en tout cas plus vocation à être irremplaçables, et sont appelées à transmettre leur savoir-faire dans une logique d'accompagnement.

« *Le succès des interventions ne doit pas se mesurer au nombre de personnes qui ont reçu de l'aide à un moment T, avance Garry Conille. La question est plutôt : quand je quitterai le pays, est-ce que j'aurai investi dans le renforcement des capacités qui permettra de mieux affronter la prochaine crise ?* » Par conséquent, les ONG internationales ont un rôle fondamental à jouer dans cette transition. Pour Jean-François Mattei, plutôt que les ONG du Nord, c'est le terme même d'« humanitaire » qui devra s'effacer pour céder le pas aux dénominations et aux pratiques, plus acceptables, d'action sociale et de coopération internationale.

Approche participative : régler les conflits locaux pour éluder les problèmes globaux ?



Les données figurant dans le tableau ne correspondent pas toutes à la même année, mais elles sont les plus récentes pour chaque indicateur. Entre parenthèses figure le classement du pays selon chaque indicateur.

	SÉNÉGAL
Superficie (km ²)	196 722
Population (milliers d'habitants)	16 054 (72e)
Taux de croissance de la population ¹	29,1 (12e)
Nombre d'enfant par femme	4,88 (17e)
Durée de vie moyenne (années)	67,7(146e)
Mortalité infantile ²	34,6 (55e)
Rang IDH ³	170e
PIB / habitant (\$ US courants)	900 (199e)
Taux d'urbanisation (%) ⁴	44,4

¹ Nombre d'habitant-e-s en + ou - par an pour 1 000 habitant-e-s.

² Nombre de décès de 0 à 1 an pour 1 000 naissances.

³ Calculé par le PNUD, l'Indice de Développement Humain est un indicateur composite de développement incluant des données portant notamment sur la scolarisation, la longévité et le niveau de vie.

⁴ Proportion de la population vivant en zone urbaine.

Sources :

- PNUD : <http://hdr.undp.org/en/composite/HDI>

- Banque Mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

- INED : <http://www.ined.fr>

Le projet

« Enjeux et pratiques de la participation communautaire en Casamance »

Recherche postdoctorale, co-financée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Contexte et problématique

BILAN SUR L'IMPACT DES COMITÉS DE PAIX EN CASAMANCE

Le *peacebuilding*, un modèle d'intervention né dans les années 1990, part du principe que les conflits contemporains ne mettent plus en scène deux belligérants distincts mais une multiplicité d'acteurs. Il s'agit alors de « faire participer les populations à la paix », afin d'éviter un nouvel embrasement du conflit. En Casamance, l'une des stratégies les plus prisées a été la création de comités de paix, des groupes de personnes désignées pour prévenir et gérer les disputes qui surviennent au niveau des villages. En toile de fond, l'idée que les petits conflits pourraient alimenter le grand conflit indépendantiste. Compte tenu de l'engouement des bailleurs pour cette approche, les ONG se sont engouffrées dans cette nouvelle niche. L'étude vise à analyser l'impact social de ces comités en Casamance, et à questionner les présupposés idéologiques sur lesquels ils reposent.

Méthodologie et déroulement PLONGÉE AU CŒUR DES COMITÉS DE PAIX

Cette étude s'appuie sur un travail ethnographique mené en Basse-Casamance. De nombreux entretiens ont été menés auprès des intervenants humanitaires : 5 ONG internationales, 15 ONG nationales, 4 bailleurs de fonds. Plusieurs visites de terrain, dans six villages, ont permis d'assister aux événements organisés par les intervenants : sensibilisations, inaugurations, visites de suivi. Deux étudiants en sociologie ont, dans le même temps, passé près d'une trentaine de questionnaires auprès des populations villageoises. De nombreux entretiens plus informels avec les habitants ont également nourri les réflexions.

Le porteur du projet

Alvar Jones Sanchez est docteur en anthropologie sociale (Université de Castille-La Manche, Espagne). Il est professeur invité à l'Université nationale d'éducation à distance (UNED) en Espagne.



Alvar Jones Sanchez

« L'approche participative permet d'escamoter les solutions politiques et d'entretenir le statu quo »

Interview

LA PARTICIPATION DES POPULATIONS A ÉTÉ L'UN DES PILIERS DES EFFORTS DE CONSTRUCTION DE LA PAIX EN CASAMANCE. CETTE APPROCHE A-T-ELLE PORTÉ SES FRUITS ?

Alvar Jones Sanchez : L'intention de partir de la base pour résoudre les conflits est louable. Cependant, les objectifs de la participation, ses méthodes et son fonctionnement sont prescrits depuis l'extérieur. Comment, dans ces conditions, peut-on susciter l'adhésion, et créer des dynamiques ressenties comme endogènes ?

Certains impératifs dans le fonctionnement des comités de paix, comme l'intégration de femmes et de jeunes, en atténuent la légitimité, dans des contextes où la médiation des différends est souvent l'affaire d'hommes d'un certain âge et d'un certain statut. Il existe déjà, dans les sociétés villageoises, une multitude de mécanismes de résolution de conflits. Faute d'ancrage social, ceux qui sont implantés par les ONG sont peu ou pas utilisés.

Cette approche est aussi victime de l'illusion d'impartialité. En choisissant les « bonnes personnes », et en leur donnant la « bonne formation », il serait possible que le comité agisse de manière impartiale ; cette idée donne à penser que les individus peuvent échapper à leur communauté et à la place qu'ils y occupent. C'est tout le contraire : les comités sont souvent instrumentalisés comme moyen d'accroître sa richesse, sa visibilité ou son pouvoir, ainsi que ceux de sa communauté. Ils peuvent également être la scène d'affrontement pré-existants dans le village, et souvent liés à la propriété foncière et l'exploitation des ressources.



ONG «pour la paix» à Ziguinchor

QUEL JUGEMENT PORTEZ-VOUS SUR L'ACTION DES ONG ?

AJS : Depuis plus d'une dizaine d'années, il est aisé de constater les problèmes que rencontrent les comités et leur manque de viabilité. Le caractère immuable des stratégies employées montre bien que la réflexion sur l'impact des interventions est limitée. Celles-ci ne sont pas jugées à l'aune des bénéfices qu'elles assurent apporter. Elles sont valorisées et répliquées en fonction de leur valeur compétitive sur le marché du développement. En Casamance, le *peacebuilding* a fait émerger un marché humanitaire particulièrement juteux.

Cette mercantilisation de la paix aboutit à la massification des interventions. Dans certaines zones, plusieurs ONG se disputent la promotion de la médiation de conflits. Elles y partagent les mêmes cibles (certains villages), les mêmes objectifs (la médiation des conflits) et des stratégies « participatives » similaires (la mise en place de comités de paix). Le manque de concertation entre les ONG a un impact négatif sur l'efficacité et la légitimité même des interventions.

Depuis la fin des années 1990, les ONG ont permis des avancées notables en Casamance : elles ont notamment permis de rendre audible le désir de paix des populations, étouffé par les belligérants. Mais les zones d'ombre liées à la mercantilisation et à la massification des actions de *peacebuilding* n'ont fait l'objet d'aucun bilan. Les ONG, engagées dans des stratégies de marketing vis-à-vis des bailleurs, n'offrent qu'une lecture positive de leurs interventions.

COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS SÉNÉGALAIS VIVENT-ILS CETTE PRÉSENCE DURABLE DES ONG POUR UN PROBLÈME QUI TOUCHE À LEUR SOUVERAINETÉ ?

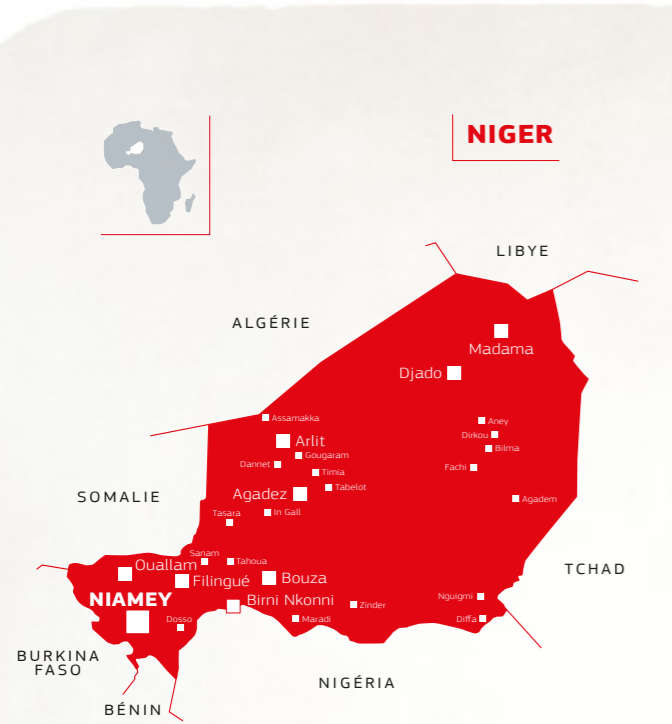
AJS : Il arrive que les autorités locales – gendarmerie, mairie, sous-préfecture – jouent le jeu en renvoyant les conflits vers les comités de paix pour une résolution locale. Toutefois, le plus souvent, la complémentarité tant désirée par les bailleurs de fonds n'aboutit pas, soit parce qu'elles ne connaissent pas l'existence des comités, soit parce qu'elles les considèrent comme une menace pour leur autorité.

L'État sénégalais s'accommode bien mieux des enjeux idéologiques que sous-tend l'approche des ONG. L'accent sur le communautaire, sur la participation des populations à la paix, donne en creux un diagnostic qui érige le conflit indépendantiste en problème local lié à la cohabitation de populations. Or, l'une des principales causes des conflits dans les villages demeure la propriété des terres. Ces conflits ne relèvent pas du manque de « compréhension mutuelle » qu'une culture de paix, promue par les ONG et les bailleurs, viendrait compenser. Ils trouvent leur origine dans une réforme foncière des années 1960 qui s'est heurtée de plein fouet au droit coutumier. Ainsi, l'approche participative permet d'escamoter les solutions politiques, au profit de l'État, et d'entretenir le statu quo.



Sensibilisation villageoise sur la gestion de conflits

Pas de sécurité sans développement, pas de développement sans sécurité



Les données figurant dans le tableau ne correspondent pas toutes à la même année, mais elles sont les plus récentes pour chaque indicateur. Entre parenthèses figure le classement du pays selon chaque indicateur.

	NIGER
Superficie (km ²)	1 267 000
Population (milliers d'habitants)	21 564 (57e)
Taux de croissance de la population ¹	40,1 (1er)
Nombre d'enfant par femme	7,48 (1er)
Durée de vie moyenne (années)	62,7 (172e)
Mortalité infantile ²	51,4 (26e)
Rang IDH ³	188e
PIB / habitant (\$ US courants)	359 (226e)
Taux d'urbanisation (%) ⁴	19,3

¹ Nombre d'habitant-e-s en + ou - par an pour 1 000 habitant-e-s.

² Nombre de décès de 0 à 1 an pour 1 000 naissances.

³ Calculé par le PNUD, l'Indice de Développement Humain est un indicateur composite de développement incluant des données portant notamment sur la scolarisation, la longévité et le niveau de vie.

⁴ Proportion de la population vivant en zone urbaine.

Sources :

- PNUD : <http://hdr.undp.org/en/composite/HDI>

- Banque Mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

- INED : <http://www.ined.fr>

Le projet

« Les configurations des principes de "sécurité" dans l'espace humanitaire au Niger (2012-2017) »

Recherche postdoctorale, soutenue par le Gouvernement de la Principauté de Monaco.

Contexte et problématique

CRISE SÉCURITAIRE EN PÉRIPHÉRIE DU NIGER

Depuis la fin des années 2000, la région de Diffa, adossée au Nigeria voisin, était utilisée par Boko Haram comme un sanctuaire. Lors des offensives, les populations traversaient le fleuve et se réfugiaient dans cette région sur des sites spontanés. Courant 2013, quelques bureaux humanitaires sont apparus dans la ville de Diffa ; deux ans plus tard, ils se comptent par dizaines. La région accueille aujourd'hui plus de deux cent mille déplacés dont plus de la moitié vient du Nigeria. Malgré l'insécurité alimentaire structurelle, le Niger n'a jamais connu une telle situation. L'étude vise à comprendre comment les humanitaires et les autorités négocient l'aide et quels sont les effets pour la population de Diffa.

Méthodologie et déroulement

UN PROJET SOUS CONTRAINTE

Le projet se fonde sur une approche anthropologique. Niamey, la capitale du Niger, a été le lieu principal de l'enquête car c'est là que siègent les principales institutions du pouvoir et les organisations humanitaires. L'accès à la région de Diffa étant restreint pour des raisons de sécurité, seule une visite, en mai 2017 y a été possible, à l'occasion de la conférence internationale organisée par l'Université de Diffa sur le thème de déradicalisation et du retour des repentis de Boko Haram. Pour pallier à ces difficultés d'accès au terrain, des entretiens ont été menés avec des personnes qui ont travaillé à Diffa pendant la crise ainsi qu'avec ceux qui faisaient régulièrement la navette entre Diffa et Niamey.

La porteuse du projet

Tatiana Smirnova est docteure en anthropologie sociale et ethnologie (EHESS). Elle est chercheuse associée au Centre d'études en sciences sociales et asiatiques (CESSMA, UMR 245, Université Paris Diderot-Inalco-IRD).



Tatiana Smirnova

Interview

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER COMMENT DES PROBLÉMATIQUES DE SÉCURITÉ, À DIFFA, ONT ACCÉLÉRÉ LA TRANSITION DE LA LOGIQUE D'URGENCE À CELLE DU DÉVELOPPEMENT ?

Tatiana Smirnova : La population est prise en étau entre trois menaces : la dépendance à l'aide, Boko Haram, mais également l'état d'urgence. Décrété après les attaques de février 2015, il a conduit à l'interdiction d'activités commerciales liées au poivron, au bétail et à la pêche sur le lac Tchad. L'approche sécuritaire a donc renforcé les tensions sociales dans une région qui entretient des relations étroites avec l'aire de Maiduguri, où sont recensées la plupart des attaques de Boko Haram. Depuis Niamey, on parle parfois de complicité, d'infiltration. Sur place, la proximité avec les insurgés est vécue de manière plus complexe. Beaucoup y ont un parent, une connaissance, ou même un client... ou ont été victimes d'une attaque. Jusqu'à récemment l'expression « Boko Haram » ne se prononçait pas : on la remplaçait par des euphémismes. Conscients de cette situation délicate, les bailleurs et l'État ont développé un nouveau discours : pour assurer la sécurité, il faut investir dans le développement. Des programmes destinés à promouvoir la cohésion communautaire et donner du travail aux jeunes ont été mis en œuvre : débroussaillage des abords du fleuve ou fixation des dunes. Les bailleurs financent aussi les projets liés à l'alphabétisation et à la scolarisation. Cependant, ces efforts ne sont pas suffisants. D'autant que l'instabilité dans la région reste un obstacle à la transition de l'urgence vers le développement.



Panneau UNHCR dans la ville de Diffa

DANS VOS TRAVAUX VOUS AVEZ CONSTATÉ UN MANQUE DE COORDINATION ET UNE FORME DE COMPÉTITION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CELA ?

TS : La compétition que se livrent les humanitaires dans l'accès aux financements bloque les échanges. Un exemple : un représentant d'une ONG venait d'achever une mission et souhaitait proposer un nouveau projet. Pour élaborer une offre pertinente, il faut savoir qui fait quoi et où... Les données partagées n'étant pas assez précises, il sollicite les humanitaires, mais obtient peu des réponses. Dans les périodes d'appels d'offres, beaucoup sont réticents à partager l'information.

Avec l'intensification de l'aide, le manque de communication a des

« La population est prise en étau entre trois menaces : la dépendance à l'aide, Boko Haram, mais également l'état d'urgence »

effets négatifs sur le terrain : doublons, risques de détournement... Certaines communautés, se déplaçant d'un site à l'autre peuvent être oubliées alors que d'autres bénéficient de doubles rations. De plus, la distribution d'aide peut susciter des déplacements spontanés. Certes, la population ne pourrait pas survivre sans les humanitaires. Mais les modalités de distribution d'aide suscitent des frustrations et exacerbent les tensions communautaires.



Un militaire et un civil dans la ville de Diffa

L'ÉTAT NIGÉRIEN NE PEUT-IL PAS ASSUMER LE RÔLE DE COORDINATEUR ?

TS : A Diffa, les services publics sont dépourvus des ressources humaines nécessaires pour assurer la coordination effective des opérations. Dans le même temps, ils pâtissent d'une forme de compétition et de dilution du pouvoir. Plusieurs institutions sont susceptibles d'intervenir : le ministère de l'Action humanitaire, la Primature, la Haute Autorité à la consolidation de la paix, les ministères du Plan, de l'Intérieur etc. Cependant, lorsque la sécurité intérieure est en jeu, l'État s'efforce de reprendre la main. Ainsi, en avril 2017, des représentants d'une ONG qui n'avaient pas respecté l'interdiction d'intervenir sur un site non autorisé, ont été arrêtés pendant quelques jours.

Aujourd'hui, les bailleurs pressent les humanitaires de coordonner leurs actions, entre elles et avec les pouvoirs publics. Or, ces difficultés ne peuvent définitivement se résoudre qu'avec une vision consensuelle quant à l'avenir de la région et des déplacés - une tâche ardue compte tenu de la diversité des acteurs et des enjeux.

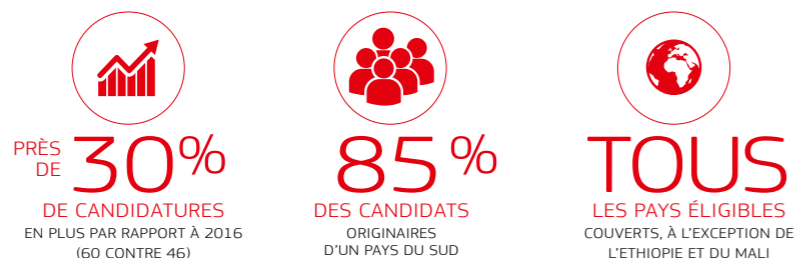
DANS CE QUE VOUS DÉCRIVEZ, ON SEMBLE LOIN D'UN TRANSFERT DE COMPÉTENCES VERS LE LOCAL. QUEL EST VOTRE JUGEMENT SUR CE POINT ?

TS : Le renforcement des ressources humaines locales fait partie des conditions essentielles. Mais, la priorité est peut-être ailleurs : dans le dialogue avec les communautés des déplacés pour assurer la distribution équitable des ressources et l'accès à l'emploi des jeunes afin d'apaiser les tensions sociales. Une meilleure compréhension du contexte de Diffa et des connexions complexes de la région avec les insurgés est également nécessaire. L'État et les humanitaires commencent progressivement à tenir compte de ces facteurs. Ils ont assimilé que la sécurité et le développement sont indissociables et qu'aucune solution durable ne sera construite sans ces deux piliers.

Appel 2017 : les bourses thématiques ont le vent en poupe

Le Fonds poursuit sa mission principale de soutien à la recherche axée sur le thème de la transition humanitaire. Cette année, ce sont huit projets de recherche qui ont été sélectionnés parmi des candidatures toujours plus nombreuses. Du changement, avec l'extension de la liste des zones de recherche à de nouveaux pays, et surtout la multiplication des bourses thématiques dans l'« Appel partenaires ».

L'appel 2017 en chiffres



ENCORE PLUS DE BOURSES THÉMATIQUES

Parmi les huit projets de recherche qui vont bénéficier d'un financement de 20 000 € sur une durée d'un an, cinq sont des bourses thématiques attribuées dans le cadre de l'« Appel partenaires ». Inauguré en 2016, ce volet concerne de nouveaux thèmes de recherche plus ciblés et opérationnels, élaborés conjointement par le Fonds et un partenaire cofinancier de la bourse. Le Fonds Claire & François poursuit son engagement sur « Transition humanitaire et enfance » auprès du Fonds, en soutenant une recherche sur le recours aux soins des femmes enceintes et des enfants dans les zones fortement soumises aux aléas climatiques

à Madagascar. C'est la question des échanges entre entrepreneuriat et humanitaire qui sera au cœur du projet soutenu par le Fonds Compagnie Fruitière, explorant les logiques des entreprises qui s'engagent dans le social et des ONG qui empruntent des méthodes du secteur privé pour mener à bien leurs missions. Enfin, le Fonds AXA pour la recherche, a permis le lancement d'un programme postdoctoral intitulé « Gestion des risques et action humanitaire », décliné en 3 sous-thématiques selon 3 catégories de risques : les risques sur la santé, les risques climatiques, ainsi que ceux liés à l'eau.

Les recherches sélectionnées

<p>1</p> <p>Georges DJOHY </p> <p>Ingénieur agronome et anthropologue à la Faculté d'agronomie de l'Université de Parakou (Bénin)</p> <p>«Configurations et dynamiques de l'aide humanitaire dans les zones d'inondations de la vallée du fleuve Niger au Nord-Bénin.»</p> <p> soutenue par l'Institut de Recherche pour le Développement</p>	<p>2</p> <p>Mariama N. KOUTCHA </p> <p>Docteure et enseignante en agro-climatologie et agronomie à l'Université islamique de Say (Niger)</p> <p>«Évaluation économique des dispositifs de gestion des risques climatiques : le cas du risque sécheresse au Niger.»</p> <p> soutenue par le Fonds AXA pour la Recherche</p>	<p>3</p> <p>Kelly POULET </p> <p>Docteure en sociologie, rattachée au CURAPP-ESS de l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens</p> <p>«Autonomie : de l'éthique à la pratique. Le cas de la FONGS-action paysanne au Sénégal.»</p> <p> soutenue par le Gouvernement de la Principauté de Monaco</p>	<p>4</p> <p>Edouard K. KOUASSI </p> <p>Docteur en sociologie et chercheur au Centre de recherche pour le développement (CRD) à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)</p> <p>«Lutte contre la malnutrition en Côte d'Ivoire : bilan et perspectives d'appropriation des projets WASH et ATPC par les acteurs locaux de Bounkani.»</p> <p> soutenue par le Fonds AXA pour la Recherche</p>
<p>5</p> <p>Roseline N'Da GBOCHO </p> <p>Enseignante-chercheuse affiliée au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, (Côte d'Ivoire).</p> <p>«Accompagnement de la fin de vie des enfants en Côte d'Ivoire: le care saisi sous l'angle du don.»</p> <p> soutenue par l'Institut de Recherche pour le Développement</p>	<p>6</p> <p>Anicet T. ZRAN </p> <p>Docteur et enseignant-chercheur en histoire, rattaché au Centre de recherche sur l'histoire des peuples des savanes d'Afrique (CRESHA) à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)</p> <p>«Les ONG face aux défaillances du système sanitaire dans le Nord de la Côte d'Ivoire : palliatif ou substituant ? »</p> <p> soutenue par le Fonds AXA pour la Recherche</p>	<p>7</p> <p>Tantely V. ANDRIANTOANDRO </p> <p>Economiste, enseignante-chercheuse rattachée au Centre de recherche pour le développement de la Faculté des sciences sociales (FSS) de l'Université catholique de Madagascar, à Antananarivo</p> <p>«Recours aux soins des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans dans les zones fortement soumises aux aléas climatiques.»</p> <p> soutenue par le Fonds Claire & François</p>	<p>8</p> <p>Roberta RUBINO </p> <p>Docteure en anthropologie sociale et ethnologie à TEH-ESS, et rattachée à l'UMR Développement et société de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (FOD)</p> <p>«Pour une sécurisation alimentaire durable. Rôle et potentialités des micro-entreprises dans l'approvisionnement et la transformation agroalimentaire en milieu urbain burkinabè.»</p> <p> soutenue par le Fonds Compagnie Fruitière</p>

Un descriptif plus détaillé des projets est disponible sur www.fondcrf.org

3 QUESTIONS À...

Marie-Pierre Fabre

Présidente, Fonds Compagnie Fruitière
Partenaire du programme « Entrepreneuriat et humanitaire »

1. Quelles sont les raisons de votre engagement auprès du Fonds Croix-Rouge française ?

Le Fonds de dotation Compagnie Fruitière est convaincu du rôle fondamental de la recherche en sciences humaines pour le développement des pays du Sud. En plaçant l'éthique au centre de ses réflexions, le Fonds Croix-Rouge fait, de plus, écho à nos préoccupations : agir sans se substituer, laisser les populations s'autonomiser ou leur en donner les moyens.

2. En quoi la recherche s'inscrit-elle dans votre politique de responsabilité sociétale et environnementale ?

Les actions de la Compagnie Fruitière et de son Fonds de dotation s'inscrivent dans une démarche de pérennité. C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons particulièrement à l'étude de solutions novatrices pour l'autonomisation des populations sur le plan social, économique et alimentaire. Nous sommes toujours à la recherche de modèles de partenariats innovants, utiles à la fois pour la société mais également pour les entreprises.

3. Comment pensez-vous que votre soutien pourra permettre de mieux définir le rôle du secteur privé pour contribuer à un renouveau de l'humanitaire ?

La recherche que nous finançons aborde la question de la sécurisation alimentaire durable au Burkina Faso, en étudiant les initiatives locales dans le domaine de l'approvisionnement et de la transformation agroalimentaire dans la ville de Ouagadougou. Nous souhaitons voir se développer des passerelles entre les acteurs universitaires, humanitaires et privés, pour arriver à créer ensemble une synergie constructive au profit des populations vulnérables. C'est dans ce sens que nous avons également financé, en début d'année, un séminaire de formation sur l'humanitaire à l'Université Senghor d'Alexandrie, destiné à des étudiants et futurs cadres africains.

Le Fonds Compagnie Fruitière finance en 2017 une bourse de recherche post-doctorale et un séminaire de formation sur l'humanitaire en Afrique

3 QUESTIONS À...

Raphaël Gusdorf

Chief Operating Officer, Fonds AXA pour la Recherche
Partenaire du programme « Gestion des risques et action humanitaire »

1. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le Fonds AXA pour la Recherche et sa mission ?

AXA a créé le Fonds AXA pour la Recherche en 2007 avec la conviction profonde que la science donne aux sociétés la capacité de répondre aux enjeux futurs. À ce jour, nous avons soutenu plus de 500 projets de recherche, portés par des scientifiques de 55 nationalités différentes. Nous finançons les meilleurs scientifiques de leur génération sur nos 4 thématiques prioritaires : santé, environnement, économie et technologie.

2. Quel intérêt voyez-vous dans votre rapprochement avec le Fonds Croix-Rouge ?

Nous sommes fiers de nous associer au Fonds Croix-Rouge française depuis deux ans afin de récompenser des lauréats pour leurs travaux innovants dans des champs de recherche tels que le climat, la santé ou l'accès à l'eau. Ces thématiques sont à la croisée de l'engagement humanitaire et de la gestion des risques propre à notre métier d'assureur. Ce partenariat permet de soutenir des projets répondant à des problématiques clefs du continent africain, et qui s'intègrent parfaitement dans notre mission de protection des populations vulnérables.

3. En quoi les nouveaux mécanismes assurantiels, concernant notamment les risques climatiques, peuvent-ils s'inscrire dans la transition humanitaire en cours ?

À partir de données météorologiques, l'assurance paramétrique permet de sécuriser les revenus des agriculteurs des pays en voie de développement. Dès qu'une situation météorologique anormale est relevée, sur base d'un indice de pluviométrie par exemple, l'indemnisation est enclenchée automatiquement. Ce qui permet de briser la spirale de la pauvreté consécutive à une catastrophe climatique : perte de récolte, diminution des revenus, puis incapacité à acheter des semis pour la saison suivante et par conséquent, appauvrissement et endettement à long terme.

Le Fonds AXA pour la Recherche finance en 2017 trois bourses de recherche post-doctorale et deux prix de recherche

Séminaire annuel : focus sur le paysage humanitaire libanais

Les 16 et 17 novembre, le Fonds tiendra son séminaire annuel à Beyrouth. Pour cette quatrième édition, le Fonds quitte le continent africain pour le Liban, un pays qui a fait cette année son entrée parmi les terrains prioritaires de recherche. Situé au cœur d'un contexte régional conflictuel et fragilisé par un équilibre interne instable, le Liban affronte aujourd'hui d'importantes problématiques humanitaires, accrues depuis l'éclatement du conflit syrien et l'arrivée massive de réfugiés.

Intitulé « Transition humanitaire et réflexions éthiques au Liban : quels regards, quelles perspectives ? », le séminaire est co-organisé avec la délégation locale de l'Institut de recherche pour le développement, partenaire historique du Fonds, la Croix-Rouge libanaise et l'Université Saint-Joseph. Comme lors des précédentes éditions, le Fonds et ses partenaires rassembleront des universitaires, des opérationnels d'ONG locales et internationales ainsi que des représentants du gouvernement. Les débats porteront sur les mutations substantielles qui traversent l'espace humanitaire libanais, et tendent à redéfinir les caractéristiques de l'aide. En effet, malgré une réponse à la crise, traditionnelle dans un premier temps, les acteurs locaux, publics et humanitaires, ont su devenir incontournables et multiplier les partenariats.

De nouveaux modèles d'ONG apparaissent : les victimes des conflits deviennent acteurs ; des ONG utilisent le secteur marchand pour générer leurs propres ressources.

Le Liban se présente aujourd'hui comme un laboratoire d'initiatives favorisant la stabilité politique et sécuritaire d'un pays sous pression, au sein duquel acteurs locaux et internationaux collaborent pour redéfinir l'action humanitaire. Le séminaire du Fonds offrira donc un espace de dialogue direct et ouvert aux différentes parties prenantes, dans le but de préciser ensemble les réalités et les perspectives du tissu humanitaire libanais, les modalités de la transition humanitaire et l'articulation des principes éthiques afférents.

Nous y étions...

Forum mondial Convergences

PARIS / SEPTEMBRE 2017

Sur le thème « Impacts du changement climatique sur la pauvreté et les crises humanitaires : les constats et propositions des organisations de la société civile », la table ronde organisée par le Fonds, en partenariat avec la revue Alternatives Humanitaires, a attiré près de 150 personnes.

Le débat, modéré par Stéphanie Stern, responsable du projet LAB d'Action contre la faim, a réuni quatre experts : Cheikh Kane, conseiller en résilience climatique pour l'Afrique de l'Ouest au Centre climatique Croix-Rouge/Croissant-Rouge, Benoit Hazard, anthropologue chargé de recherche au CNRS et à l'EHESS, Jeannot Ramaramanana, directeur du Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement de l'Université d'Antananarivo et Claire Fehrenbach, directrice générale d'Oxfam France (de gauche à droite sur la photo ci-dessous).

Un film bilan de la table ronde est à visionner sur www.fondcrf.org



Les 4 intervenants au Forum Convergences

Nous y serons...

Forum espace humanitaire (FEH)

ANNECY / JANVIER 2018

« L'humanitaire controversé : réalités et perspectives », c'est le thème de la prochaine édition du FEH, auquel le Fonds participera, en janvier 2018, en compagnie de 70 dirigeants d'organisations humanitaires, au centre des Pensières de la Fondation Mérieux à Annecy.

Transition humanitaire : les états de la recherche 2018

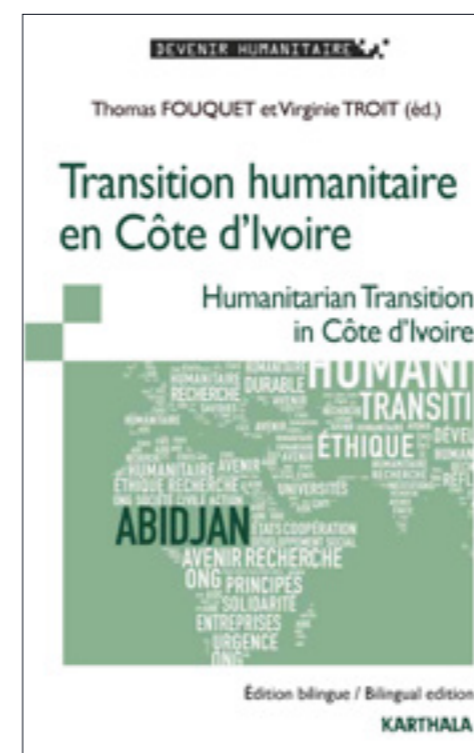
PARIS / MARS 2018

Les lauréats des bourses 2016 sont attendus à Paris en début d'année prochaine pour présenter les conclusions de leurs travaux, lors de la journée des « États de la recherche 2018 ».

Transition humanitaire en Côte d'Ivoire

COLLECTION DEVENIR HUMANITAIRE

Après *Transition humanitaire au Sénégal*, voici le nouvel opus de la collection Devenir Humanitaire. Sorti en juillet dernier, ce deuxième tome bilingue est issu d'un appel à communications dans le cadre du séminaire organisé fin 2016 par le Fonds à Abidjan. Il rassemble des articles analysant la transition humanitaire à l'œuvre en Côte d'Ivoire, et propose une étude approfondie du rôle joué par les chercheurs en sciences sociales dans la réponse à Ebola. Le 3ème opus, prévu pour l'an prochain, concernera la transition humanitaire à Madagascar.



Transition humanitaire en Côte d'Ivoire, FOUQUET Thomas et TROIT Virginie (éd.), 354 pages, KARTHALA, 2017, 22€ TTC

Alternatives Humanitaires

Le n° 5 de la revue, sorti en juillet, consacre un dossier complet à l'Afrique, avec un éditorial sur « Les défis de la transition humanitaire en Afrique » par V. Troit et J-F. Mattei, et la contribution de trois chercheuses soutenues par le Fonds, en l'occurrence un article sur « la difficulté pour les ONG à s'autonomiser de l'État » au Sénégal et un autre sur « l'impact des procédés internationaux de contournement de l'État » à Madagascar. A noter également dans la rubrique « Éthique », un article d'A. Dandoy, promotion 2015, sur « L'éthique du care contre l'exceptionnalisme humanitaire ». Le prochain numéro proposera un focus sur les partenariats public-privé.



N° 5, juillet 2017, quadrimestriel, 18 €, gratuit en ligne : www.alternatives-humanitaires.org

La Croix-Rouge française à l'épreuve de l'épidémie d'Ebola en Guinée

À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Un article co-écrit par Anicet ZRAN (historien, enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire), Jean-Pierre DOZON (anthropologue, directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, vice-président de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris) et François BRICAIRE (médecin, professeur de maladies infectieuses et tropicales à l'Université Pierre et Marie Curie à Paris, administrateur de la Croix-Rouge française) sur l'intervention humanitaire en Guinée dans le cadre de la lutte contre l'épidémie à virus Ebola, en particulier l'action de la Croix-Rouge française, dans un contexte de rumeurs et de tensions.

Les Papiers du Fonds

Depuis début 2017, six Papiers du Fonds ont été publiés et sont en libre accès sur le site du Fonds. Il s'agit d'articles scientifiques de 15 à 25 pages, rédigés par les lauréats des bourses postdoctorales 2016 du Fonds, dans le but de diffuser les résultats et les perspectives de leurs recherches, dans la notion de bien commun. Certains font l'objet d'une traduction en anglais.

Papiers en libre téléchargement : www.fondcrf.org/publications/les-papiers-du-fonds-2/

Un nouvel élan pour la recherche humanitaire et sociale

Le 17 octobre dernier, s'est tenu le premier conseil d'administration de la Fondation Croix-Rouge. Reconnue d'utilité publique par un décret du 1er septembre, elle sera pleinement opérationnelle dès janvier 2018.

Avec cette fondation, nous avons voulu donner un nouvel élan à la recherche pour l'action humanitaire et l'action sociale. Dans la continuité du travail remarquable conduit par le Fonds Croix-Rouge et la Fondation pour le lien social auxquels elle se substituera, nous voulons placer la Croix-Rouge française aux avant-postes de l'innovation sociale et de la réflexion éthique. Aucune souffrance ni aucune vulnérabilité ne doit échapper à notre réflexion, ni à notre action.

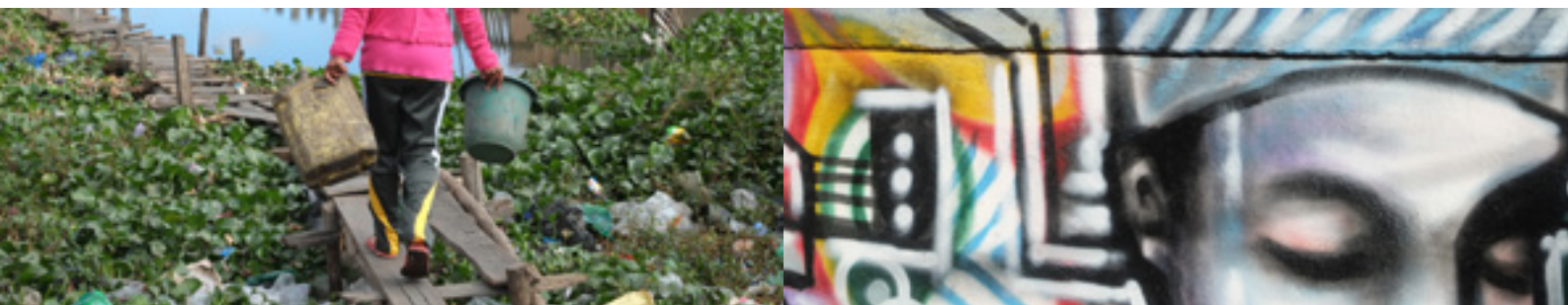
Plus que jamais, la France et le monde ont besoin de la Croix-Rouge. Une Croix-Rouge innovante, agile, présente. Une Croix-Rouge audacieuse qui assume ce qu'elle est et regarde vers l'avenir. Anticiper, imaginer, développer : pour rester ce que nous sommes, nous devons changer.

Pour préparer l'avenir, la Fondation s'appuiera sur les données et les expériences tirées de l'action de la Croix-Rouge française. En mobilisant la communauté scientifique, du Nord comme du Sud, au plus près des populations en souffrance, elle participera au débat mondial sur l'avenir de l'action humanitaire et sociale, elle renforcera les collaborations entre le monde de la recherche, la société civile et les financeurs privés et publics. Enfin, comme tous les acteurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, elle poursuivra sans relâche un idéal de bien commun qui prend ses racines dans le refus de la fatalité et l'action.



Professeur Jean-Jacques Eledjam
Président de la Croix-Rouge française

© Croix-Rouge française



© V. Troit

©2017 Fonds Croix-Rouge française

LE FONDS CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le Fonds Croix-Rouge française est un fonds de dotation dédié à la recherche et aux réflexions éthiques dans le champ humanitaire. Créé en 2013 à l'initiative de la Croix-Rouge française, il a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en mutation.

LA LETTRE DU FONDS

La lettre du Fonds – lettre d'information bilingue à 2 numéros par an – a pour objectif de présenter les thèmes de recherche du Fonds à travers ses différentes activités. Pour vous abonner à cette Lettre ou consulter les anciens numéros, rendez-vous sur le site du Fonds.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-François MATTEI

COMITÉ DE RÉDACTION

Julien ANTOULY
Jean-Jacques ELEDJAM
Vincent LEGER
Jean-François MATTEI
Gautier PIROTTE
Virginie TROIT
Caroline VITAGLIONE

CONSEIL ÉDITORIAL

Agence Gallée
www.agencegalilee.com

MAQUETTE

Agence Hungry & Foolish
www.hungryandfoolish.paris

CONTACT

Fonds Croix-Rouge française
Hôpital Henry Dunant
95 Rue Michel-Ange
75016 PARIS
Tél : 01 40 71 16 34
Fax : 01 46 51 52 97

 contact@fondcrf.org

 FONDS Croix-Rouge française

 @FondsCRF

 facebook.com/fondscroixrouge

Présent sur les réseaux Academia et Research Gate

www.fondcrf.org

NOS PARTENAIRES

Croix-Rouge française
Fondation Mérieux
Fonds Claire & François
Fonds Compagnie fruitière
Gouvernement de la Principauté de Monaco
Groupe AXA
Le Monde diplomatique

NOS PARTENAIRES AVEC LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (Centre de crise et de soutien)